



## **ACTE D'AUTORISATION**

Autorisation de l'Union

**Vu le Règlement d'exécution (UE) 2024/2175 de la Commission:**

**Vu l'avis du Comité d'avis sur les produits biocides:**

Le Ministre de l'Environnement décide:

### §1. Le meta SPC:

#### **Contec Calcium Hypochlorite Product Family - Famille de produits biocides - Meta SPC 2**

est autorisé conformément à l'article 44 du Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Cette autorisation reste valable jusqu'au 31/08/2034. Une demande pour un renouvellement de l'autorisation doit être introduite au plus tard 550 jours avant la date de fin d'autorisation.

Sans préjudice des dispositions imposées par la réglementation concernant les biocides, la composition, la forme, l'état physique du produit ainsi que ses propriétés chimiques et physiques doivent être conformes aux données déclarées lors de l'introduction de la demande.

- Nom et adresse de la personne physique et morale qui a obtenu l'autorisation:

Contec Europe

Numéro BCE: /

ZI Du Prat, Avenue Paul Duplaix

FR 56000 Vannes

- Nom commercial des produits contenus dans le meta SPC:

- o Contec CyChlor Sterile

- o Contec CyChlor

- Numéro d'autorisation du meta SPC: EU-0032017-0000 1-2

- Utilisateur autorisé: Uniquement pour les professionnels

- Forme sous laquelle le meta SPC est présenté:

- o AL - Autres liquides destinés à être utilisés sans dilutions

- Nom et teneur de chaque principe actif:

Active chlorine released from calcium hypochlorite (CAS 7778-54-3): 0.06% - 0.06%
---

- Type de produit et usage en vue duquel le meta SPC est autorisé:



2 Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Exclusivement autorisé pour la désinfection des surfaces et équipements durs et non poreux dans les salles blanches classées, par pulvérisation à gâchette, essuyage ou vadrouille

- Date limite d'utilisation des produits contenus dans le meta SPC: Date de production + 12 mois
- Organismes cibles:
  - o Bactéries
  - o Levures

§2. Fabricant des produits contenus dans le meta SPC et fabricant de chaque substance active:

- Fabricant Contec Calcium Hypochlorite Product Family - Famille de produits biocides - Meta SPC 2:

CONTEC CLEANROOM (UK) LTD, GB

- Fabricant Active chlorine released from calcium hypochlorite (CAS 7778-54-3):

Lonza Cologne GmbH, DE

§3. Conditions particulières imposées à la commercialisation et à l'utilisation des produits du meta SPC:

- Ce meta SPC fait partie de la famille de produits autorisée sous le nom Contec Calcium Hypochlorite Product Family - Famille de produits biocides, avec le numéro d'autorisation EU-0032017-0000.
- Voir le résumé des caractéristiques de la famille de produits.

§4. Classification des produits contenues dans le meta SPC :

- Classe de danger et catégorie de danger selon CLP-GHS:

Code H	Classe et catégorie
H290	Substance ou mélange corrosif pour les métaux - catégorie 1

§5. Conditions particulières à l'usage:

- Circuit: circuit libre

Bruxelles,

Autorisation de l'Union, avec effet à partir du 23/09/2024



POUR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
*(Par A.M. 17/05/2019)*

Chef de cellule de la cellule biocides

Signé électroniquement par: Louis Lucrèce

Le: 18/03/2025